



DÉPARTEMENT DU RHÔNE
Communauté de L'OUEST RHODANIEN
Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY

PROJET DE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Mardi 1^{er} juin 2021

La séance est ouverte à 20h00.

Elle est enregistrée par le secrétariat général (pour aider à la rédaction du compte-rendu) et Monique CHABOT-LACHAL.

Absentes excusées :

- Flora HALEGUA a donné pouvoir à Géraldine NIL
- Ghislaine FERRIERE a donné pouvoir à Guy JOYET

Nomination d'un secrétaire de séance : Bertrand NOVE-JOSSERAND est nommé secrétaire de séance.

Approbation et signature du compte-rendu de la réunion du mardi 4 mai 2021.

Délibérations prises à l'unanimité pour :

- 1) Prévoir les travaux d'aménagement de cheminements piétons route de la Gare et route d'Ancy, et d'éclairage de 4 arrêts de bus en panneaux solaires sur routes départementales, pour un montant de 35 377 euros HT, et autoriser le Maire à solliciter une aide financière au Préfet à hauteur de 18 000 euros dans le cadre des amendes de police relatives à la circulation routière : **accord à l'unanimité.**
- 2) Autoriser le Maire à signer une CTG (convention territoriale globale) avec les services de la CAF, pour une durée de 4 ans, afin de percevoir les financements de la CAF relatifs à la micro-crèche et au service périscolaire : **accord à l'unanimité.**
- 3) Autoriser le Maire à créer 9 postes d'adjoints techniques pour les besoins saisonniers du 28 juin au 3 septembre 2021 inclus, pour le fleurissement et l'entretien de la voirie, des espaces verts et des salles municipales, étant entendu que la rémunération des agents est basée sur l'indice brut 354, selon le nombre d'heures effectivement réalisées (dans la limite de 35h hebdomadaires) et que les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2021 au chapitre 012 et à l'imputation 6413 « personnel non titulaire » : **accord à l'unanimité.**
- 4) Etablir le temps de travail hebdomadaire de Madame Amandine MUZEL à 33 heures au lieu de 31 heures, à raison de 18 heures pour la Mairie (en renfort polyvalent de la secrétaire, notamment en urbanisme) et 15 heures pour la Poste, à compter du 1^{er} juin 2021, étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 « charges de personnel » et à l'imputation 6411 « personnel titulaire » du budget 2021.

Monique CHABOT-LACHAL ne comprend pas la surcharge de travail en urbanisme sachant que la COR traite de nombreux dossiers pour le compte de la commune ; Guy JOYET répond que :

- le travail en urbanisme ne consiste pas seulement à analyser les dossiers mais également à procéder à de nombreux envois pour avis (Suez, Enedis...)

- cette surcharge de travail concerne également d'autres domaines comme l'état civil

Accord à l'unanimité.

- 5) Autoriser le Maire à signer une convention d'adhésion avec le CDG69 pour instaurer le dispositif de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes, rendu obligatoire pour le personnel communal par la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, sachant que le coût d'adhésion s'élèvera à 100 euros : **accord à l'unanimité.**
- 6) Elaboration du planning des tours de garde pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 ; 5 personnes ont été recrutées en dehors du Conseil Municipal : Guy GRIOT, Dominique BELTRAMI, Christian MAYOUD, Florence VIAL et Géraldine CHEVRET ; 7 personnes seront présentes sur les 2 bureaux de vote pour chaque tranche horaire.

Compte-rendu des commissions :

Bâtiments :

Guy JOYET informe que le choix de la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'agrandissement et de rénovation et de la salle des fêtes en maison de santé pluridisciplinaire s'est porté sur la société Tabula Rasa située à Lyon ; pour un montant de travaux estimé à 900 000 euros HT, son taux de rémunération s'élève à 7.6%.

Assainissement/affaires scolaires :

Pascal GIRAUD informe que le réseau d'eau est terminé.

Maryline MOLIERE, adjoint technique pour la cantine du groupe scolaire, est actuellement en formation d'intégration ; l'école a commandé du mobilier pour 370 euros.

Voirie :

Jean-Michel COQUARD indique que la plantation des fleurs vient d'être réalisée par les agents et quelques habitants ; une plantation de haie permet la séparation du point de collecte « aux Fenouillets ». Le futur pigeonnier de l'église a été choisi en commission voirie, il sera également réalisé par les agents. Il est prévu d'acheter 2 distributeurs de sacs pour les excréments de chiens, pour environ 100 euros l'unité.

Des affiches contre les incivilités devraient être posées sur certains points de collecte (Soly, Gare, Varenne et Fenouillet).

JM COQUARD a rencontré le SYDER pour réaliser une étude d'enfouissement des réseaux route de Pontcharra, jusqu'au chemin des Gouttes.

Un éclairage photovoltaïque sera installé sur 2 abribus route de Clévy.

Demande faite à l'OPAC du Rhône pour 2 places de parking supplémentaires au niveau de l'emplacement poubelles, rue du Soly ; un candélabre devra être déplacé.

Communication :

Géraldine NIL informe que la feuille de chou sera prête le 17 juin pour une distribution avant la fin du mois.

Elle va suivre une formation d'administrateur dispensée par la société qui héberge le site internet de la Mairie.

Bâtiments :

Cédric GIRAUD attend des devis pour la réfection de la micro-crèche ; suite aux travaux, une subvention sera demandée à la CAF.

Stade de football : les travaux réalisés sur la toiture ont mis en évidence la présence d'amiante, confirmée par le diagnostic ; deux devis ont été demandés à des sociétés de désamiantage, le moins-disant s'élève à 12 000 euros HT ; les travaux devraient être terminés d'ici les vacances d'été.

Cédric GIRAUD a rencontré le club de tennis qui souhaite une réfection du court n°1 et de la peinture, côté salle polyvalente ; des devis ont été demandés.

Listes électorales :

Michel PERRIN indique que suite à la commission de contrôle des élections, ont été validées 67 nouvelles inscriptions, et 71 radiations (personnes décédées ou inscrites dans une autre commune).

Associations :

Régine Charles indique être allée à l'AG de la Chasse le 30 mai ; l'association compte 48 chasseurs ; Thierry Ferrière arrête sa fonction de Président ; elle assistera à l'AG de l'Entraide Tararienne le 20 juin et à celle des Amis de la Lecture le 24 juin.

Grâce à la subvention communale de 2 200 euros, l'Association des Familles a organisé le repas des aînés pour 148 personnes.

Réouverture progressive des salles au 26 mai (jauge à 35%) et au 9 juin (jauge à 65%) ; la salle polyvalente ne peut être utilisée que pour les activités sportives ; le rassemblement extérieur reste limité à 10 personnes jusqu'au 30 juin.

Monique CHABOT-LACHAL informe être allée à l'AG de la Mission Locale, qui a mis en évidence la précarité des jeunes due à des problèmes de mobilité et de formation.

7) Présentation des permis de construire et des déclarations préalables.

8) Questions diverses :

- Edith MICHALLET demande où en est le projet de lac collinaire : Cédric GIRAUD répond que les réunions n'ont pas encore suffisamment avancé pour permettre de présenter le projet.
- Monique CHABOT-LACHAL souhaite savoir si l'achat des petites maisons a été acté ; Michel PERRIN répond qu'il s'agit pour l'instant d'un projet.
- Monique CHABOT-LACHAL souhaite connaître la procédure pour s'inscrire à une formation dans le cadre du DIF élus : Guy JOYET lui demande de nous transmettre ses demandes.
- Monique CHABOT-LACHAL se renseigne sur les problèmes liés à la vétusté de la station d'épuration de la gare ; Pascal GIRAUD répond que la COR est compétente sur ce sujet et que ces problèmes lui ont été remontés, et également par le biais de l'enquête publique de STEU des Arthauds.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : mardi 20 juillet 2021 à 20h00
La séance est levée à 21h05